

Petit mémo pour débutant :

- 1/ Vous devez créer un compte sur le site Dji, adresse mail + mot de passe
- 2/ Si vous utilisez une radiocommande avec écran, pas besoin de télécharger l'application pour utiliser votre appareil.
- 3/ Si vous utilisez une radiocommande avec écran, il faut obligatoirement la connecter à votre réseau wifi avant de connecter au drone. Si vous ne savez-pas, allez sur votre barre de taches et tapez <https://www.youtube.com/watch?v=D16ZpicGgT4>
- 4/ Si vous utilisez votre téléphone ou une tablette, il est obligatoire de télécharger l'application.
 - A/ **Pour téléphone ou tablette Apple** télécharger l'application sur Apple Store
 - Dji GO4 pour mavic pro, mavic pro platinum, mavic pro alpin, mavic 2 pro, mavic 2 zoom.
 - Dji Fly pour tous les autres appareils.
 - B/ **Pour téléphone ou tablette Androïde** télécharger sur le site Dji le fichier APK puis l'installer sur votre appareil.
 - Dji GO4 pour drone mavic pro, mavic pro platinum, mavic pro alpin, mavic 2 pro, mavic 2 Zoom
 - <https://www.dji.com/fr/downloads/djiapp/dji-go-4>
 - Dji Fly pour tous les autres appareils <https://www.dji.com/fr/downloads/djiapp/dji-fly>
- 5/ Si votre appareil est neuf et non activé, vous devez suivre la procédure d'activation à l'écran

IMPORTANT :

Il ne faut JAMAIS oublier de retirer la bulle de protection de la cam au risque de détériorer cette dernière.
Veillez à ce que le drone ait capté les satellites avant de le faire décoller afin qu'il fasse sont point RTH.

Bon à savoir :

Il existe une réglementation, il est vivement conseillé de la respecter

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F34630>

Vous devez déclarer votre drone sur le site Alphotango avec son n° de série que vous trouverez sur la facture.

<https://alphotango.aviation-civile.gouv.fr/login.jsp>

Si vous vous posez la moindre question, sur la mise en fonctionnement, les réglages, la poser à Youtube ou Google tel que vous la pensez, vous y trouverez obligatoirement un tuto, une réponse, je recommande les tutos de Huber AILE.

L'application "DroneSpot" à télécharger sur votre téléphone vous permettra par géo localisation de savoir en temps réel si vous avez le droit de faire voler votre drone à l'endroit où vous vous trouvez ainsi que l'altitude maximale de vol.

Merci pour cette commande et vous souhaite d'agréables moments.

VOTRE PARTICIPATION

Si vous êtes satisfait de cette transaction, merci de prendre quelques minutes pour déposer un avis sur internet. Cela sera pour les futurs acquéreurs un indicateur sur le sérieux de mon entreprise, je compte sur vous ! Pour se faire, sur Google, tapez **avis droneinfor** et à droite, cliquez sur **avis Google**, puis **donner un avis**.

Cordialement

Philippe

Droneinfor

4,8 ★★★★★ (55) · Magasin à Meursac



Site Web

Itinéraire

Enregistrer

Partager

Appeler

Aperçu

Avis

Résumé des avis Google

Les avis ne sont pas vérifiés ⓘ



Donner un avis